



## PROMOTION DES DROITS HUMAINS ET PRÉVENTION DE LA TORTURE

### L'ENJEU

Dans plusieurs pays africains, les normes internationales des droits humains et les lois nationales relatives à la torture ne sont pas connues ou appliquées de manière systématique. De plus, l'accès à l'assistance juridique est nié à des milliers de citoyens ordinaires pauvres ou marginalisés.

Les acteurs étatiques et la société civile ont besoin de meilleurs outils pour promouvoir les droits et mobiliser les populations pour la prévention de la torture.

A travers une stratégie collaborative, ce projet renforce les capacités des acteurs clés. Par de grandes formations régionales et nationales, nous outillons les leaders de la société civile ainsi que des membres des forces de l'ordre et institutions étatiques à agir pour prévenir la torture et les mauvais traitements.

### NOS SOLUTIONS



INFORMER LA POPULATION  
SUR LEURS DROITS ET LES LOIS  
CONTRE LA TORTURE



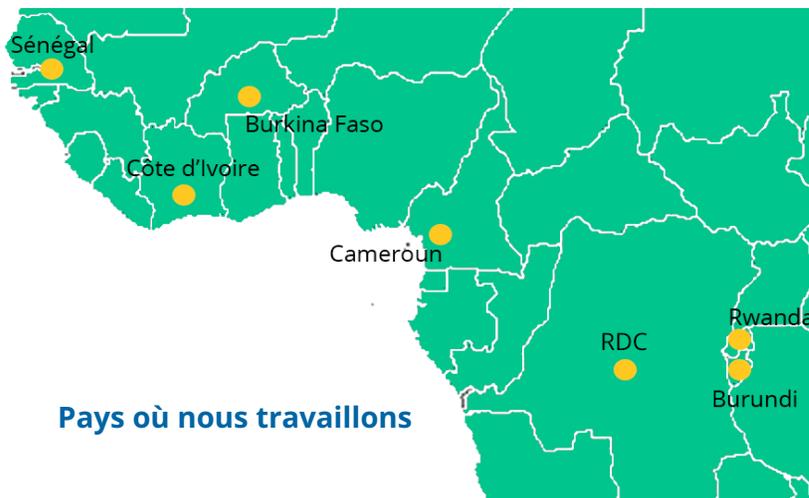
FORMER LES FORCES DE  
L'ORDRE ET PERSONNEL  
JUDICIAIRE AUX NORMES  
INTERNATIONALES



DONNER DES OUTILS AUX  
DÉFENSEURS DES DROITS  
HUMAINS LOCAUX



AIDER À LA MISE EN PLACE  
D'ACTIONS COLLECTIVES



## NOTRE APPROCHE

Par des programmes d'éducation transformateurs, notre travail vise à permettre aux membres des communautés, à la société civile et aux acteurs étatiques de mieux connaître leurs droits et d'agir pour prévenir la torture, faire progresser l'égalité des genres et renforcer le respect des droits humains.

Pays où nous travaillons

## NOTRE IMPACT

- Plus de **2 millions** de personnes touchées à travers des émissions de radio, des passages à la télévision et dans les journaux
- Sensibilisation **de dizaines de membres** de la société civile, des forces de l'ordre et du personnel judiciaire grâce aux sessions de formations régionales (SRFDH) et nationales (Burkina Faso et Cameroun)
- Plus de **150 défenseurs** des droits humains formés lors de cinq SRFDH depuis 2010
- Plusieurs **actions collectives** mises en oeuvre par les participant-e-s de la SRFDH portant sur l'accès à la justice, les conditions de détention, l'application des conventions internationales, le traitement des enfants, etc.

*"Avant la formation, je pensais qu'on pouvait légitimer la pratique de la torture pour certains cas, mais maintenant je suis convaincu que rien ne justifie la torture"*  
- Participant, Sénégal

*"Mon expérience a été fort utile et il est important que d'autres bénéficient de cette formation. Le transfert des connaissances est essentiel pour obtenir de meilleurs résultats en éducation aux droits humains."*  
- Participant, Burkina Faso

## NOS PARTENAIRES

Prévention de la torture en Afrique francophone est un projet conjoint d'Equitas et de International Bridges to Justice (IBJ). Avec le Réseau Equitas Burkina Faso, le Réseau Equitas Cameroun, le Réseau Equitas Côte d'Ivoire, le Réseau Equitas Sénégal pour l'éducation aux droits humains, le Réseau Equitas RDC, le Réseau Equitas Rwanda, l'École instrument pour la paix-Cameroun, le Mouvement Burkinabé des droits de l'Homme et des peuples. Notre travail en Afrique de l'ouest est financé par le gouvernement Canadien par l'entremise d'Affaires Mondiales Canada et par l'OIF.

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.equitas.org](http://www.equitas.org)

INFORMATION :

Geneviève Talbot

[gtalbot@equitas.org](mailto:gtalbot@equitas.org)

(+1) 514-954-0659 #223